

Transition démocratique

LE DÉLAI INITIAL RACCOURCI À 19 MOIS

Le Premier Ministre, M. Sidi Mohamed Ould Boubacar, entouré du Ministre-secrétaire général de la Présidence du CMJD, M. Habib Ould Hemett, s'est réuni avec les présidents et représentants des partis politiques et de la société civile, au Palais des Congrès, ce jeudi 10 novembre 2005. Ould Boubacar avait convoqué cette rencontre pour donner, aux uns et aux autres, les résultats de la réunion du CMJD au sujet des conclusions des Journées nationales de concertation et leur réitérer la volonté du Gouvernement de les associer, dorénavant, à la gestion concertée du processus politique devant conduire à la mise en place dans des délais rapprochés, d'institutions réellement démocratiques dans notre pays. La rencontre, qui était consacrée essentiellement aux partis politiques pour être suivie d'une autre avec les représentants de la société civile, s'était ensuite élargie à ces derniers du fait de leur présence inopinée dans la salle et leur insistance à prendre la parole. Le Premier Ministre s'en ira demander l'aval des partis politiques car il y voyait un gain de temps en donnant la parole aux acteurs de la société civile.



Boubacar devait prononcer un discours dans lequel il affirmera que " le CMJD a adopté les recommandations des Journées relatives à des amendements à la Constitution du 20 Juillet 1991 visant notamment à garantir l'alternance démocratique, à travers l'institution d'un mode présidentiel de 5 ans, renouvelable une seule fois et à reformuler l'article 104 pour prendre en compte à la fois les exigences de la continuité du droit et la nécessaire adaptation des lois et règlements antérieurs aux nouveaux droits et libertés consacrés par la Loi fondamentale qui devaient laquelle ont assisté les ministres en charge." Le Premier

Ministre rappellera que le CMJD a également adopté un Projet d'ordonnance instituant une Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) conformément aux propositions issues des Journées nationales de concertation qui sera composée de quinze membres désignés en concertation avec les partis politiques et la société civile. M. Ould Boubacar ajoutera que le CMJD a adopté le calendrier électoral proposé par le Gouvernement avec l'option en faveur d'un fichier électoral confectionné sur la base d'un recensement administratif à vocation électoral et a décidé de ramener la période transitoi-

re de deux ans à dix-neuf mois environ et d'organiser simultanément les élections législatives et municipales. Ce calendrier électoral débutera dès le 24 juin 2006 par le référendum constitutionnel qui sera suivi le 19 novembre 2006 par la double élection municipale et législative et le 21 janvier 2007 des élections sénatoriales, l'élection présidentielle qui sera le couronnement de ce processus devant se dérouler le 11 mars 2007 et en cas de deuxième tour le 25 mars 2007.

Le discours de Ould Boubacar

Auparavant, M. Sidi Mohamed Ould

Lire page 3

et à mettre en application les recommandations formulées par les participants à l'issue des journées nationales de la concertation, le Premier Ministre affirmera que son gouvernement a déjà commencé la mise en œuvre de l'ambitieux programme de la transition et mobilisera l'ensemble des moyens nécessaires à cet effet. Il se réjouira naturellement de cette évolution positive et renouvellera ses vifs remerciements aux pays frères et amis et aux organisations internationales pour leur compréhension, l'accompagnement et le soutien du processus de transition démocratique en Mauritanie.

Les interventions de la classe politique

Passé ce long discours de quatre pages du Premier Ministre, les présidents et représentants des partis politiques prendront la parole pour soutenir sans exception le CMJD et pour donner leurs avis sur le calendrier électoral et d'autres questions parfois hors sujet. En effet, bien des leaders aborderont les questions de l'esclavage, des déportés et autres sujets qui n'avaient pas ici de réponse sachant que la question principale était le calendrier électoral et ses différentes consultations. Le président de l'APP, Messaoud Ould Boulkheir versera dans cette question de l'esclavage prétextant que son parti, qui soutient, affirmera-t-il, le CMJD, ne s'était pas concerté pour envoyer une personne aux journées nationales de concertation car il avait reçu ses copies des rapports des commissions interministérielles le même jour et que celui qui y avait parlé le faisait en son nom personnel. Pour le président du Renouveau Démocratique, M. Moustapha Ould Abeiderrahmane, il faut absolument organiser séparément les élections municipales et législatives, car le peuple ne saurait suivre comme il se doit une double élection. Aussi, la question d'une majorité parlementaire doit

pour que le recensement à vocation électoral puisse se faire dans des conditions optimales. Même son de cloche chez Moustapha Ould Bedredine, vice-président de l'UFP. Pour Ahmed Ould Daddah, il convient de soutenir le CMJD puisqu'il a placé le pays dans une phase essentielle qui ouvre pour le peuple mauritanien des horizons afin de choisir librement son président pour revenir rapidement à la légalité constitutionnelle. Pour Isselmou Ould Abdelkader du RDU, la période serait courte entre le 1er et le 2ème tour de la présidentielle surtout quand on sait que le déplacement les villes est difficile et souhaité qu'elle soit de deux semaines. N'a-t-il pas bien vu qu'entre le 11 mars et le 25 mars, il y a deux semaines ? Pour le président du PMRC, Moulaye Ould Jiyid, avancer les dates, écourter le délai initialement prévu de deux ans pour la transition n'est pas dans l'intérêt des petits partis. Surtout qu'il n'a pas été question de la proportionnelle alors qu'elle est très importante et permet aux petits partis de siéger au Parlement. De même que le bulletin unique est nécessaire car c'est une garantie de la transparence et une lutte contre la corruption. Le président du Front Populaire, M. Chbih Ould Cheikh Mélainine qui ne semblait pas satisfait des soutiens aveugles qui fusaient dans la salle, la classe politique est là pour critiquer. "Nous ne soutenons pas le CMJD mais les objectifs qu'il nous a soumis. Le scrutin du type majoritaire n'est pas dans notre intérêt car le système majoritaire chez nous est à base de tribalisme. Nous n'avons pas entendu parler de la proportionnelle. Depuis 45 ans, nous avons pris l'habitude de lire ce que fait l'administration. Or les nominations qui ont été faites depuis le 3 août ont concerné une formation politique donnée alors que l'opposition compte beaucoup de cadres, très compétents. Personnellement je ne suis pas preneur car je suis candidat à la présidentielle mais je sais qu'il y a de grands cadres dans l'opposition qui auraient du

pour réussir les élections municipales. Pour Naha Mint Mouknass, "la société mauritanienne est bâtie sur des tribus et la politique se fait jusqu'à présent sur la base du tribalisme, c'est une réalité indéniable. Certes, imposer aux candidats d'appartenir à un parti est une limitation des libertés, mais même si dans des grandes villes comme Nouakchott et Nouadhibou, les candidatures indépendantes peuvent être autorisées, il n'en va pas de même pour les villes de l'intérieur du pays où le tribalisme est dominant. Et lorsque les tribus sont fortes, l'Etat n'existe pas. Donc, nous devons faire de la politique et non du tribalisme, c'est à dire obliger les candidats à appartenir à des partis tue les partis, trop de démocratie tue la démocratie, il faut qu'au sortir des élections municipales, le citoyen puisse connaître le poids réel de chaque parti pour se dire qu'il est capable de compter sur tel ou tel parti. Un taux de pourcentage doit être arrêté qu'il soit de 5%, 6%, 1%, 8%, 2%, 3% ou 4% au-delà duquel un parti doit être autorisé à continuer à exister et l'UDP sera le premier parti à souscrire à cette directive. De toute façon si on ne fait pas un certain score à l'UDP, on fera autre chose."

Pour Ahmed Ould Khairou qui représente le PRDS, "cette rencontre donne la preuve que le CMJD et le Gouvernement

les échéances électorales et les étapes de cette transition." Le Dr. Mohamed Mahmoud Ould Mah, président de l'UPSD devait rappeler que les partis politiques en Mauritanie sont très tribalistes et qu'il voit mal comment un chef de parti politique refuserait l'offre d'un chef de tribu qui vient voter pour avec toute sa tribu. Donc, dira-t-il, il ne faut pas interdire aux gens d'être indépendants, ce n'est pas démocratique, surtout qu'à l'intérieur des tribus il y a des divisions qui font qu'Untel se porte candidat uniquement pour montrer aux siens ou à son ancien parti qu'il a des voix. Ould Mah ajoutera que le CMJD étant désintéressé, il ne faut pas bâcler le travail parce qu'à l'extérieur on veut raccourcir le délai initial de deux ans. Le recensement ne doit pas être une révision camouflée."

Plusieurs autres dirigeants de partis politiques, notamment de l'USD, de l'UNDD, de l'AJD, du PLEJ, des Verts, du PUDS, du Sawab, du PLDM, etc. prendront la parole pour soutenir le CMJD et poser chacun sa vision des choses, allant parfois jusqu'à se faire l'avocat du diable sur des questions hors-sujet comme ce fut le cas pour celui des Verts. Seule fausse note, une bataille le leadership de l'UPC qui sera remportée par Itewel Oumrou en prenant le premier la parole au nom de ce parti.

MOHAMED OULD KHATTAT